

Décision

Générale

colonial

Décision n° 17-147-1909 Mutation.

n° 17-147-1909

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

18 janvier 1909

Numéro JO

n° 147 du 01/02/1909

Date du numéro

1 février 1909

TEXTE INTÉGRAL

la solde mensuelle des nommés Said Ali, Interprète du Gouvernement et Abdallah Mohamed, Agent des Travaux Publics, est portée de 250 à 275 francs, pour compter du 1er janvier 1909.